

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 34 (1997)  
**Heft:** 1297

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les Unis ont besoin d'espace

**L**ES UNIVERSITÉS DE Genève et de Lausanne poursuivent leur rapprochement; pas leur fusion comme n'importe quelles entreprises en mal de synergie. Et le processus progresse.

Cette avance, on l'observe à toutes sortes de gestes symboliques, du type de la déclaration d'intention du 1er février 1996 par laquelle les rectorats auront véritablement lancé le mouvement; aussi au travers de nombreuses réunions, prises de position et publications communes. Les conditions d'immatriculation pour l'année académique 1997/98 font l'objet d'une brochure aux armes de l'Université de Genève et de l'UNIL. La planification stratégique à l'horizon 2006 se présente sous la forme d'un important rapport commun aux deux universités.

Sur le plan institutionnel, on a mis en place ces derniers mois des structures chargées de «pousser» la coordination, qui reste néanmoins pour l'essentiel l'affaire des deux rectorats, assistés désormais par un trio de sages composé de l'ambassadeur Edouard Brunner ainsi que des professeurs Jean-Charles Cerottini (médecine, Lausanne) et Gilles Petitpierre (droit, Genève). Il y a aussi les adjoints ad hoc chargés, l'un de la «collaboration Genève-Lausanne», et l'autre de la «coordination Lausanne-Genève».

Révélatrices, ces petites différences d'étiquettes? Sans doute. Car les peurs, diffuses ou avouées, et les résistances, plus ou moins manifestes, demeurent très vivaces: Lausanne redoute l'écrasement par les ressources mises en œuvre à Genève, qui, elle, craint le potentiel du pôle UNIL+EPFL. Subsistent en effet les différences culturelles et les méfiances mutuelles qu'une étude de l'IREC avait mises à jour (*Identités urbaines. Genève-Lausanne: duo ou duel?* Genève, Georg, 1993).

Il n'empêche que, même si «le rapprochement des universités ne se décrète pas», comme le fait justement remarquer le professeur François-Xavier Merrien (*LNQ*, 18.4.1997), un processus probablement irréversible est désormais déclenché. Son but mérite

appui, à deux conditions toutefois: que le rapprochement Genève-Lausanne ne constitue pas une fin ultime, mais bien une étape vers un ensemble universitaire commun à la Suisse occidentale et bilingue (comprenant les quatre Unis romandes ainsi que celles de Berne et peut-être de Bâle). Cet élargissement de la perspective nous semble absolument nécessaire pour donner un véritable élan et tout son sens à la collaboration lémanique; à défaut, cette dernière apparaîtra comme une simple manœuvre technocratique visant des économies d'échelle et de sous, en obligeant deux communautés universitaires à vivre dans la promiscuité.

Toujours pour situer l'opération lémanique dans une perspective plus large, et aussi pour faciliter une adhésion plus générale au projet, il conviendrait de regarder par-dessus les frontières, voire les océans. Il doit bien y avoir de par le monde des précédents instructifs, tant de rapproche-

### *Une étape vers un ensemble universitaire commun à la Suisse occidentale*

ments entre universités que surtout d'organisations de hautes écoles sur plusieurs sites. Parions qu'on trouvera des exemples permettant de combattre les effets de notre travers helvé-

tique le plus cher: le perfectionnisme, ce sentiment de devoir toujours trouver des solutions nouvelles et sophistiquées pour qu'elles soient adaptées à nos besoins spécifiques, quasiment uniques au monde. Récent chef-d'œuvre du genre, l'avant-projet de convention institutionnelle entre les Universités de Genève et de Lausanne devrait bientôt connaître une simplification salutaire.

S'il se poursuit dans une perspective qui le dépasse et peut lui donner son véritable sens, le rapprochement entre les deux universités de l'arc lémanique se révélera sans doute un facteur de renforcement de la formation et de la recherche en Suisse. Reste évidemment à négocier les passages obligés que représentent, à Lausanne, le mouvement de lutte contre les économies à l'Université, dont les personnels d'encadrement et technique se retrouvent les principales victimes. YJ